

Notre centre de formation, l'ALPA-is4a, dispense depuis plus de 50 ans, des formations (en alternance ou en formation continue), allant du CAP au BAC+4, dans les domaines de la production agricole, du conseil en agriculture et du commerce en produits alimentaires et de l'agrofourniture.

Depuis de nombreuses années, nous accueillons des jeunes et des demandeurs d'emploi dans la découverte du secteur agricole, de ses filières et de ses métiers. Nous les accompagnons dans l'élaboration de leur projet professionnel et parcours de formation.

Pour ce faire, l'Alpa-is4a dispose d'une exploitation agricole, une ferme école, qui sert de support pédagogique, et d'une équipe de moniteurs permettant d'acquérir des gestes professionnels.

### Votre interlocuteur

**M. EL MOUSSAID**

03 54 51 20 07

[abdel.elmoussaid@alpa-is4a.fr](mailto:abdel.elmoussaid@alpa-is4a.fr)

**ALPA-is4a**

9 rue de la Vologne - 54520 LAXOU

[www.alpa-is4a.fr](http://www.alpa-is4a.fr)



Accès des Demandeurs d'Emploi aux Métiers Agricoles

***Je teste un métier agricole...  
J'accède à un emploi ou à une formation  
avec l'ALPA-is4a !***



Vous avez envie de **découvrir**  
l'**agriculture** ?

Vous aimez la **nature**,  
**travailler dehors**, vous  
occuper des **animaux**... ?

Alors, vous allez  
adorer **ADEMA** !

**ADEMA** permet la **découverte des métiers** de l'agriculture dans des **secteurs** tels que :  
polyculture élevage, horticulture, maraichage, aménagement paysager...

Ce parcours de 154 heures (soit 22 jours) se déroule en 3 étapes :

**Etape 1** : Formation à l'ALPA-is4a (5 jours)

- Découverte de l'environnement professionnel, des métiers agricoles, du fonctionnement d'une entreprise agricole.
- Elaboration du parcours d'accès à un emploi agricole et préparation de la période en immersion.

**Etape 2** : Immersion en entreprise agricole (15 jours)

- Découverte de la réalité du travail agricole avec l'appui d'un maître de stage.
- Acquisition ou mise en valeur des gestes professionnels indispensables pour occuper un emploi dans l'agriculture.

**Etape 3** : Bilan à l'ALPA-is4a (2 jours)

- Bilan du stage et consolidation du parcours d'insertion professionnelle en agriculture (formation ou emploi).

Vous pouvez **bénéficier** de ce dispositif, quel que soit votre âge, si :

- Vous êtes demandeur d'emploi inscrit à Pôle emploi (indemnisé ou non) ;
- Vous n'avez pas d'expérience professionnelle dans le domaine.
- Vous avez envie de découvrir l'agriculture.

Les **avantages** de ce dispositif :

- Il est gratuit (financé par le FAFSEA)
- Si, vous êtes indemnisé(e) par Pôle emploi, vous conservez vos droits.
- Si vous n'êtes pas bénéficiaire du RSA : vous bénéficiez alors d'une allocation du FAFSEA d'un montant de 660€.

**Le + :**

un **accompagnement personnalisé** par le  
formateur référent ADEMA

